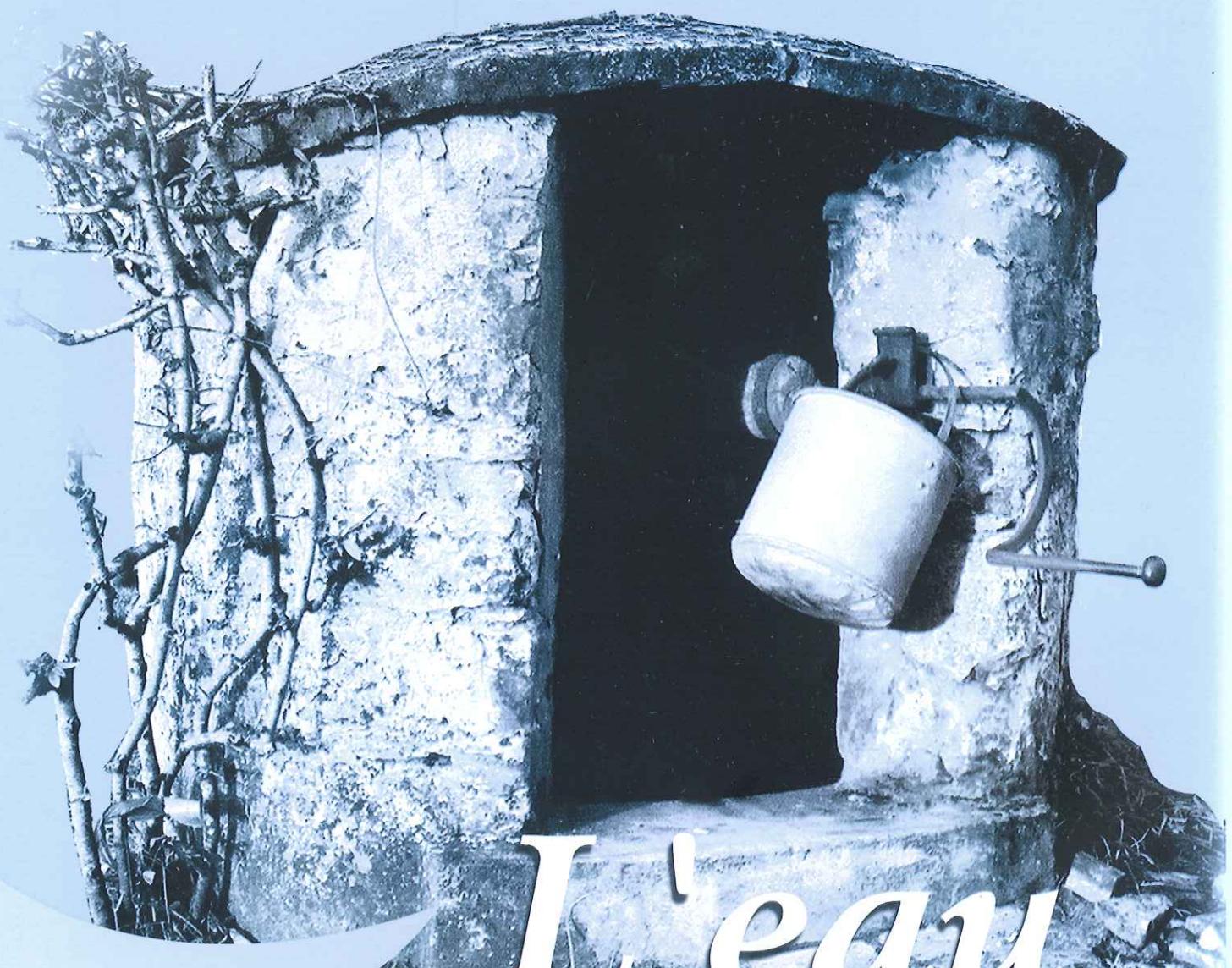


# L'audonien



Saint Ouen en Belin

Janvier 2002

# L'EQUIPE MUNICIPALE



## COMMISSIONS COMMUNALES

**Finances** : Pannier Olivier (1), Marcel Lydia (2), Bonnin Maguy (3), Loyer Xavier (4), Rocher André (5), Fournier Didier (15), Simon Loïc (13), Pousse Alain (9), Hureau Alain (14).

**Urbanisme** : Pannier Olivier (1), Rocher André (5), Pousse Alain (9), Le Scornet Marie (8).

**Aménagement Rural** : Loyer Xavier (4), Pousse Alain (9), Fournier Didier (15), Simon Loïc (13), Livet Claude (12), Goupy Jean Raymond (10).

**Bâtiments** : Rocher André (5), Levalet Didier (7), Pousse Alain (9).

**Fleurissement** : Rocher André (5), Langlais Marie Rose (11), Goupy Jean Raymond (10), Loyer Xavier (4), Gaignon Bernard, ou Pasquier Bruno, Membres extérieurs.

**Affaires Scolaires** : Marcel Lydia (2), Le Scornet Marie (8), Levalet Didier (7).

**Restaurant Scolaire** : Marcel Lydia (2), Le Scornet Marie (8).

**Animation (sportive et culturelle), Communication** : Marcel Lydia (2), Hureau Alain (14), Langlais Marie Rose (11), Levalet Didier (7), Goualard Charles (6), Rocher André (5).

## DELEGUES

**SIVOM Sud Ouest Belinois - Restauration Scolaire**

**Titulaires** : Pannier Olivier, Marcel Lydia, Loyer Xavier, Le Scornet Marie  
**Suppléants** : Simon Loïc, Bonnin Maguy.

**Syndicat du Bassin du Rhône**

**Titulaires** : Pousse Alain, Fournier Didier  
**Suppléants** : Livet Claude.

**Syndicat d'eau Région Mancelle**

**Titulaire** Rocher André.  
**Suppléant** : Pannier Olivier

**Syndicat d'eau de Pontvallain**

**Titulaires** : Rocher André, Livet Claude  
**Suppléant** : Hureau Alain.

## Horaires des permanences de la Municipalité

Olivier Pannier - Maire  
- lundi de 18h00 à 19h00  
- samedi sur rendez-vous

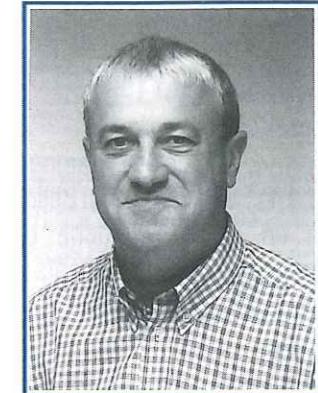
Lydia Marcel - 1ère Adjoint - Affaires scolaires  
- Restaurant scolaire - Communication  
- Animation culturelle et sportive  
- mercredi 18h00 à 19h00

Maguy Bonnin - 2ème Adjoint CCAS  
- mardi de 17h00 à 18h00

Xavier Loyer - 3ème Adjoint - Aménagement rural  
- jeudi de 16h30 à 18h00

André Rocher - 4ème Adjoint - Environnement - Bâtiments  
- Fleurissement  
- lundi de 18h00 à 19h00

## Le Mot du Maire



Mesdames, Messieurs,

Au seuil de cette nouvelle année au nom des membres du Conseil Municipal et de moi-même, je vous présente mes vœux les meilleurs pour 2002.

C'est le moment également de vous remercier de la confiance que vous nous avez manifesté lors des élections municipales.

Nous nous attacherons à mettre en œuvre les services et les équipements correspondant aux besoins de la population.

C'est ainsi que depuis la rentrée scolaire existe un accueil périscolaire, de même qu'un nouveau mode de fonctionnement du restaurant scolaire a été mis en place.

2002 verra le démarrage d'un chantier important, l'extension de l'école Claire Fontaine qui se terminera pour la rentrée scolaire 2003.

Ce premier investissement lourd financièrement nécessitera un ajustement des taux des taxes communales qui, par ailleurs n'ont pas évolué depuis plus de dix ans, et qui se situent en dessous des moyennes communautaires.

2002 sera également l'année de la mise en place de la révision du Plan d'Occupation des Sols qui, je l'espère permettra de continuer le développement de la commune tout en préservant l'activité agricole.

Enfin 2002 verra le début de la restructuration de certains bâtiments communaux dans le but de créer une surface commerciale.

Je terminerai en soulignant que 2001 était l'année du centenaire des associations loi 1901, aussi c'est l'occasion pour moi de remercier nos différentes associations qui s'investissent beaucoup dans la vie communale.

Je vous invite donc à participer aux différentes activités pour que nous puissions continuer à vivre ensemble dans un village agréable et dynamique.

Bonne et Heureuse Année  
Le Maire, Olivier Pannier

Crée le 28 décembre 1993

elle regroupe 9 communes :

Écommoy, Guécélard, Laigné en Belin, Marigné-Laillé, Moncé en Belin, St Biez en Belin, St Gervais en Belin, Saint Ouen en Belin, Teloché et représente au dernier recensement 18 767 habitants.

Elle est administrée par un Conseil Communautaire de 33 membres composés de délégués de chaque commune en fonction de la population qui ont élu un Président et huit Vices Présidents ( un par commune ) qui constituent un bureau.

La commune de St Ouen en Belin est représentée par trois délégués titulaires :

- Mme Lydia MARCEL
- M. Olivier PANNIER (Vice-Président)
- M. André ROCHER

Et trois délégués suppléants :

- Mme Maguy BONNIN
- M. Xavier LOYER
- M. Alain POUSSE

Au sein de ce conseil communautaire, neuf commissions ont été mises en place ainsi qu'un comité consultatif pour la gestion de l'Ecole de Musique où siège pour Saint Ouen en Belin, Charles GOUALARD.

Les commissions sont :

**Actions Culturelles et Sportives :**

Mme Lydia MARCEL

**Aménagement de l'espace :**

M. Olivier PANNIER

**Communication :**

M. Xavier LOYER - Mme Lydia MARCEL

**Développement Économique :**

M. Alain POUSSE

### LE GUIDE DE RANDONNÉES COMMUNAUTAIRE

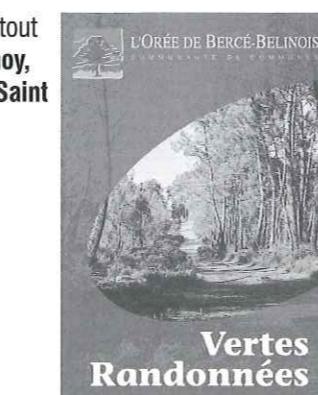
- Concernant la commercialisation du guide de randonnées

La Communauté de Communes Orée de Bercé - Belinois a lancé au mois de juillet dernier la parution de son tout 1<sup>er</sup> guide de randonnées. C'est en effet la 1<sup>re</sup> fois que les circuits de randonnées des communes de Écommoy, Guécélard, Laigné en Belin, Marigné Laillé, Moncé en Belin, Saint Biez en Belin, Saint Gervais en Belin, Saint Ouen en Belin et Teloché sont réunis dans un même document.

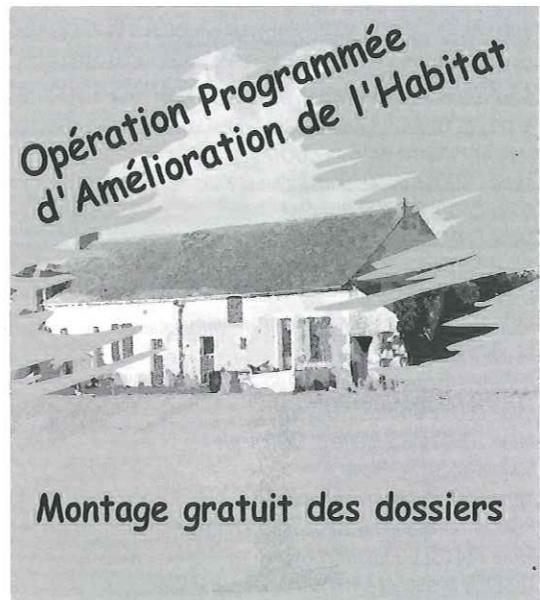
D'un format pratique, il est constitué d'une pochette et de fiches présentant les descriptifs et les tracés des circuits.

**Vendu 3 Euros**, il recense 14 circuits communaux et le circuit communautaire, soit plus de 270 km de sentiers balisés au total.

Il est disponible **en mairie**.



### Montage gratuit des dossiers de demande de subventions



#### Montage gratuit des dossiers

Depuis janvier 2001, la Communauté de Communes a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui permet de mobiliser les aides financières pour améliorer les logements de l'Orée de Bercé-Belinois.

Ces aides doivent permettre d'améliorer le confort des propriétaires qui occupent leur logement : changement des menuiseries extérieures, remplacement d'une chaudière de plus de 20 ans, création d'une salle de bains, etc.

Mais elles sont également destinées aux logements mis en location ou destinés à l'être. Ainsi, des logements vacants depuis plusieurs années vont pouvoir bénéficier de subventions importantes pour leur mise aux normes : réfection complète de l'électricité, travaux d'isolation (toit, murs, fenêtres), installation du chauffage central, raccordement aux réseaux, etc.

Afin de permettre aux habitants de profiter aux mieux de ces aides, la Communauté de Communes a confié l'animation de l'opération à GEODESYS, bureau d'études du Mans, associé à Rémi Hersant, architecte fléchois.

**GEODESYS et Rémi Hersant** interviennent ainsi gratuitement auprès des propriétaires intéressés, pour les aider à monter leur dossier de demande de subventions et pour apporter un conseil technique ou architectural particulier.

#### Les permanences :

**A Écommoy**, le deuxième jeudi après-midi du mois (14h30-17h30), à l'école de musique, rue du Marquis d'Effiat (direction Mayet, près de la piscine), soit les **11 octobre, 8 novembre et 13 décembre**.

**A Moncé en Belin**, le quatrième mercredi matin du mois (9h00-12h00), à la mairie, soit les **26 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 26**

**Pour tout renseignement**, contactez Anne Kerbourc'h, GEODESYS, 02.43.39.48.74.

### LES AIDES FINANCIÈRES A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour améliorer des logements anciens de plus de 15 ans des aides financières peuvent être accordées.

➤ Les propriétaires occupant leur logement peuvent bénéficier d'une subvention suivant leur revenu. L'aide est fonction des devis et son maximum varie de 12 000 à 17 500 francs.

➤ Les retraités peuvent bénéficier éventuellement, en complément de la prime, d'aides supplémentaires par leurs caisses de retraite et le Conseil Général.

➤ Les propriétaires bailleurs qui louent déjà ou s'engagent à louer en résidence principale un logement, peuvent obtenir une subvention de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) sans conditions de revenus. Des subventions majorées peuvent être attribuées pour la réalisation de logements sociaux.

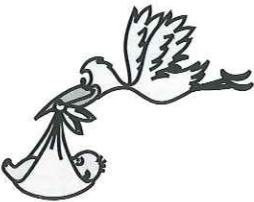
La nature des travaux subventionnables est assez large. Citons par exemple les travaux de gros œuvre (réfection d'une toiture, façade), la mise aux normes du confort (création d'un W.C., d'une salle de d'eau, d'un chauffage central, réfection de l'électricité, branchements aux réseaux et assainissement) les économies d'énergie (isolation des sols, murs et plafonds, changement des portes et fenêtres ou d'une chaudière ancienne) et d'adaptation du logement au handicap. Cette liste de travaux n'est pas limitative.

Attention, ne peuvent être subventionnés que des travaux réalisés par des artisans.

**Pour connaître vos possibilités d'aides financières, contactez le Comité Départemental de l'Habitat Rural (C.D.H.A.R.)**  
47 rue Paul Ligneul 72043 LE MANS cedex ☎ 02 43 43 33 89 / 02 43 43 33 97.

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi (8h-12h30 et de 13h30-18h).

Le comité tient une permanence mensuelle le premier mardi de chaque mois de 14h à 15h30 à l'Ancienne Mairie d'ÉCOMMEOY.



# ETAT-CIVIL

## NAISSANCES

DUPONT Miranda  
BEAUVAL Floréla  
HATON Maël  
LANDAIS Alizée  
MERCIER Chloé  
CHALIGNE Camille  
GENDRON Emerick  
FAUCONNET Nicolas  
LANDAIS Claire  
FEVRIER Titouan  
THEVENOT Julien  
BLIN Marie  
D'HONDT Louis  
COURQUIN Manon  
DESCHAMPS Maxence  
DAVID Pauline  
GESLIN Manon  
TROUILLARD Garrys



## MARIAGES

TRANCHARD Stéphane et MAREAU Florence  
LECOMTE Christophe et GUILLIN Laurence  
ALLARD Sylvain et PICHON Géraldine  
STAHL Fabrice et DANCOISNE- VERDEIL Virginie  
CABEAU Sébastien et BOISSE Laëtitia  
DENIS Hubert et BRIERE Virginie  
LAGEZE François et ROUILLARD Claudine  
DAVID Sylvain et BOUVET Marie-Noëlle  
GUERIN Philippe et GUILLOTIN Catherine  
MARVILLE Christophe et EPINEAU Sandy  
MEUNIER Laurent et CHEVALIER Marie-Noëlle  
ROUILLARD Gwenaël et BEUROIS Delphine



## DÉCÈS

**BERNARD** Henri 75 ans,  
**DUPONT** Joël 62 ans  
**BLIN** Constance 87 ans  
**GOHIER** Chantal 49 ans  
**ROUSSEAU** Henriette 87 ans

**17 Février , 12 résidence de la Barre**  
**5 Août , 1 rue de la Chapellerie**  
**15 Août , 24 route des 3 Maillets**  
**26 Août , la Houssiae**  
**27 Novembre, 5 route de la Fouquellerie**

M. CHAVILLE Daniel Mme BONNETTIN Anne-Marie  
- M. Mme BETOURNE J.Claude  
- M. Mme BRUNET Olivier  
- M. Mme HUREAU Bernard  
- M. BOUCHER Sébastien Mme HUMBERT Céline  
- Melle MARINGUE Séverine  
- M. HARDONNIERE Frédéric Mme POIRIER Sonia  
- M. FONTAINE Jean-Pierre Mme ROCHE Sylviane  
- Mme LALLIER Frédérique  
M. HERVOCHE Laurent Mme JARLEGAN Vanessa

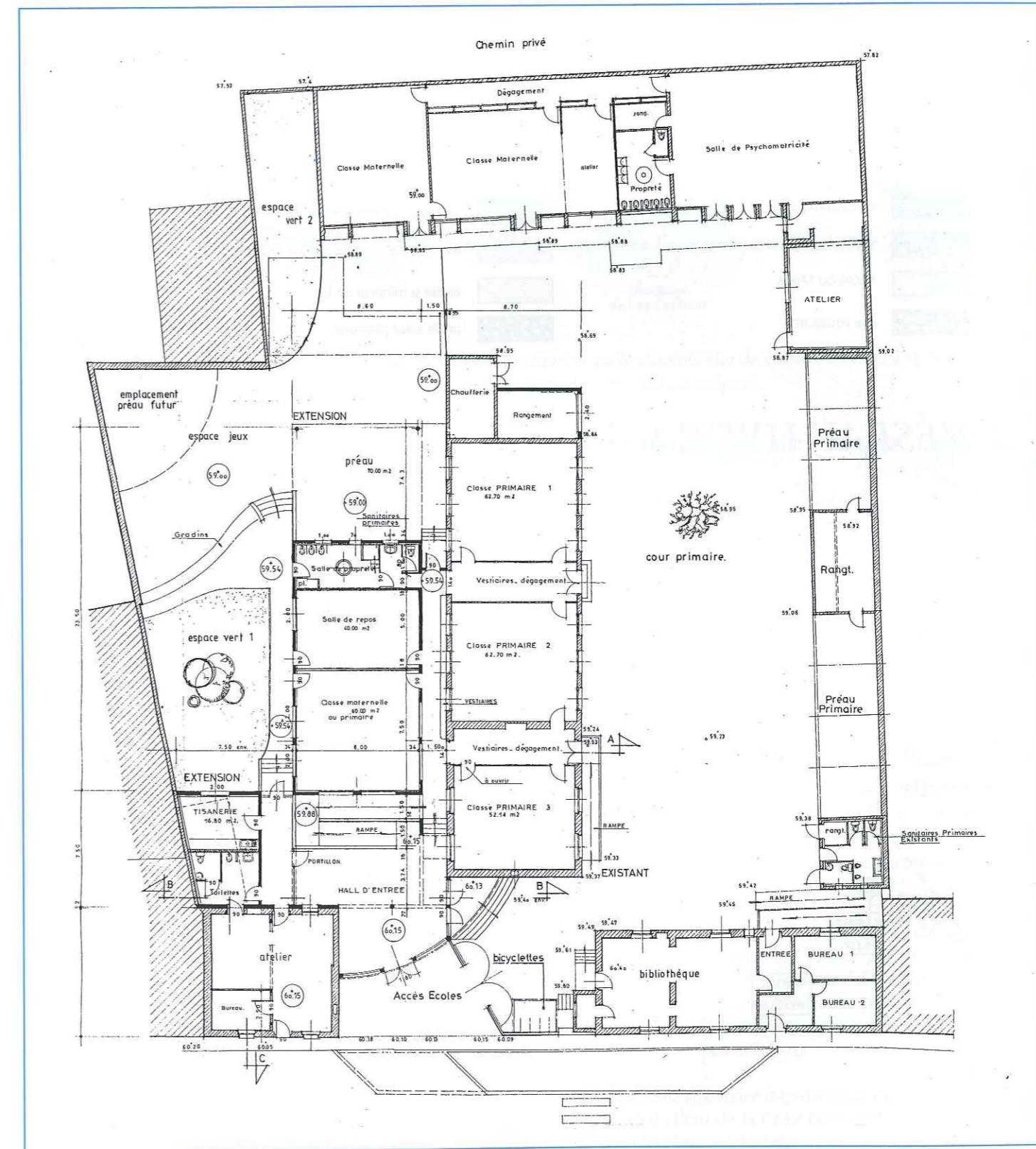
## ***NOUS AVONS ACCUEILLI EN 2001***

- M. BOUTIER Tony et Mme HIVERT Anita
  - Mme MAINFRAY Lucette
  - M. LEBOUCHER Alex et Mme SEGRETAIN Graziella
  - M. COUSINEAU Patrick
  - M. SIMON Mickaël et Mme HOUDAYER Annabelle
  - M. GARNIER Eric et Mme MOLINA Nathalie
  - M. Mme MARVILLE Christophe et Sandy
  - M. RAGOT Patrice et Mme PAPIN Corinne
  - M. JANVIER Nicolas et Mme COUBARD M.Laure
  - M. Mme BARREAU Loïc et Jocelyne
  - M. COURQUIN Johny et Mme COUTABLE Carole
  - M. Mme BECQUARD Sylvain
  - M. LEBLAY Frédéric et Mme COUTABLE Carole
  - M. Mme PROD'HOMME Christophe et Katia
  - M. Mme CADIX Frank et Blandine
  - M. Mme CHEDMAIL Michel
  - M. BRUNEAU Alain et Mme HARDY
  - M. LEMASSON Christophe
  - M. MORIN Claude et Mme CHABOCHE Véronique
  - M. Mme DUPRE Emmanuel
  - M. BARRIER Arnaud et Mme CARREAU Virginie
  - M. Mme LELEVAI Vincent et Nora
  - M. Mme TOUCHARD Pierre et Dominique
  - M. Mme MASSOT J.Pierre
  - M. Mme GESLIN Miguel et Sandra
  - M. PORON Christophe et Mme PAPIN Nadège
  - M. Mme TAILLOLE J.Pierre et Sylvie
  - M. TESSIER Michel et Mme BELDENT Géraldine
  - M. DELEUZE Lionnel et Mme COURQUIN katia
  - M. Mme DEROUET Sébastien
  - M. JOUBERT Stéphane et Mme GAUTELIER Caroline
  - Mme HAYES Valérie
  - M. BOISARD Bruno et Mme ROBIN Catherine
  - M. PANCHER Serge
  - M. ALUSSON Christophe et Mme BEQUIN Céline
  - M. Mme BOBIN Françoise et Mme Muriel

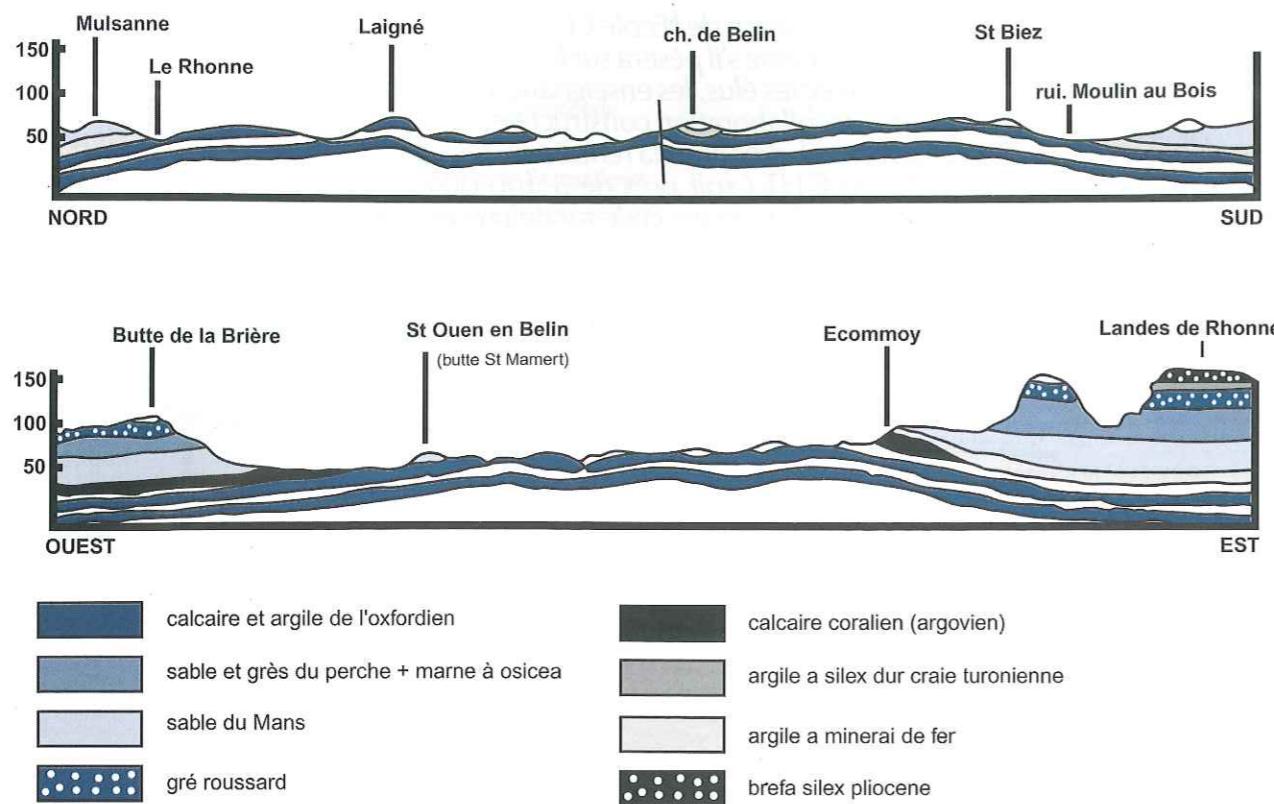
## RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE CLAIRE FONTAINE

Vous pouvez découvrir le projet de restructuration de l'Ecole Claire Fontaine. Il permet d'envisager l'avenir avec sérénité même s'il pèsera sur le budget communal. Ce projet a été élaboré en concertation avec les élus, les enseignants et les représentants des parents d'élèves que je remercie pour leur collaboration constructive. Les travaux débuteront mi 2002 et seront achevés pour la rentrée scolaire 2003. Le coût de cette opération de 471 000 € HT ( soit près de 3 100 000 F ) comme vous pouvez le constater représente un investissement lourd même s'il se trouve étalé sur deux exercices budgétaires.

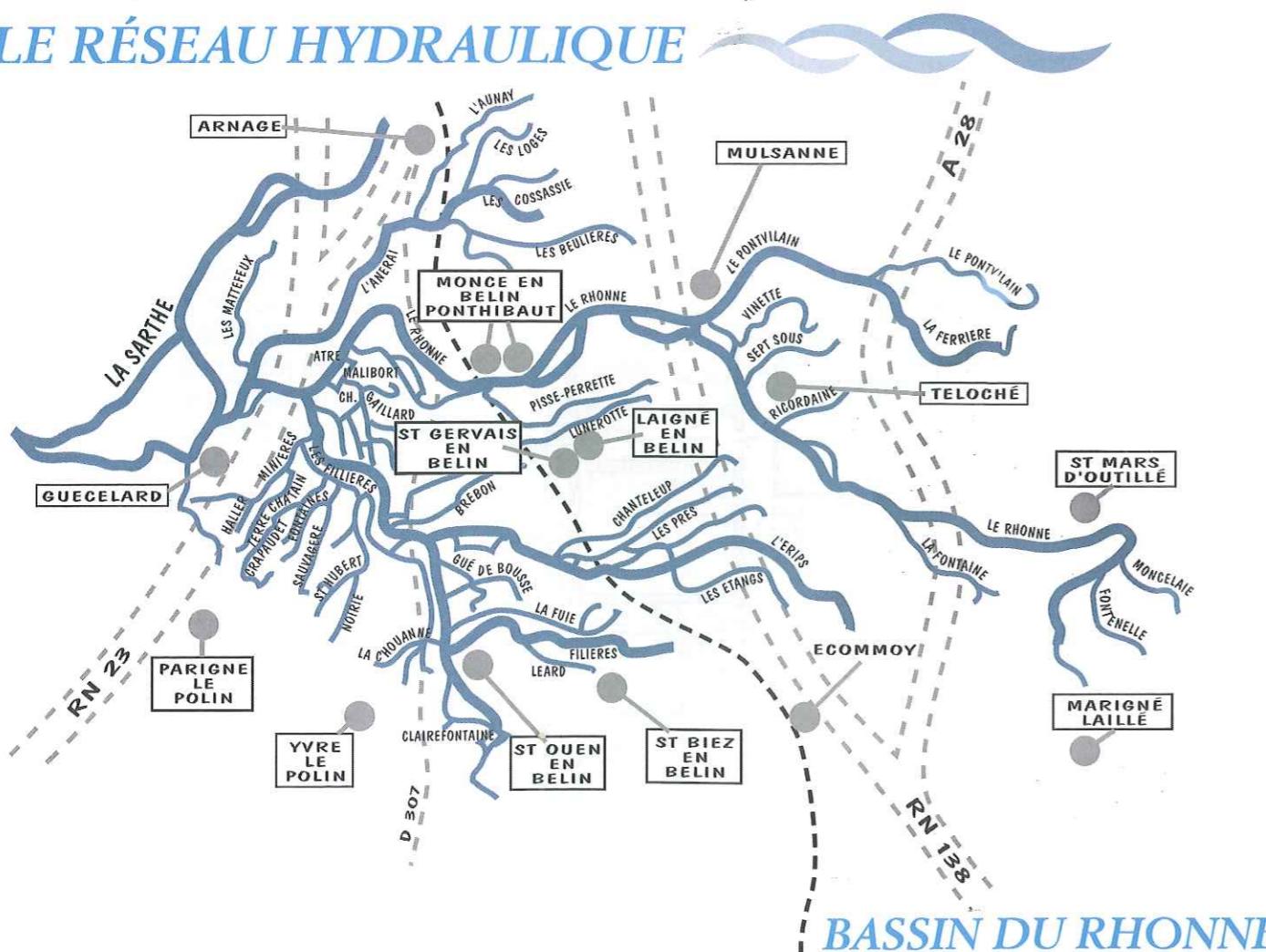
## Le Maire



# GÉOLOGIE SIMPLIFIÉE DE SAINT OUEN EN BELIN



## LE RÉSEAU HYDRAULIQUE



## CHEMINEMENT DE L'EAU

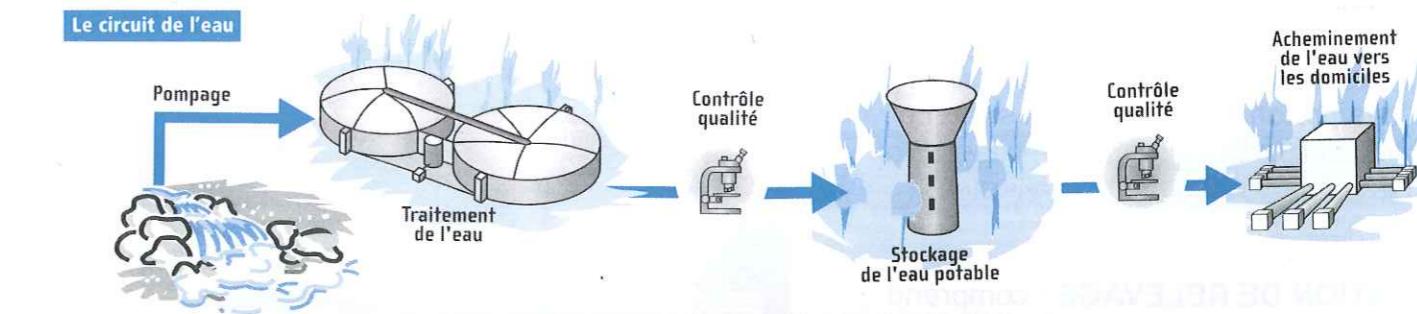
### L'arrivée de l'eau dans la commune

Constitution d'un syndicat intercommunal entre les communes de Pontvallain et Mansigné le 07 juillet 1960. Lors de la séance du comité syndical du 18 décembre 1964, le bureau décide de l'adhésion des communes suivantes : Yvré le Polin, Requeil, Saint Ouen en Belin, Château l'Hermitage, Saint Biez en Belin et Coulongé. Les travaux d'alimentation en eau potable du bourg de Saint Ouen en Belin se feront à compter de 1965.

### LE CHEMINEMENT DE L'EAU JUSQU'AUX FOYERS

Avant d'arriver au robinet, l'eau suit un parcours ponctué de différentes étapes :

Tout d'abord l'eau est puisée dans des forages situés à Thirouet et Cassé sur la commune de Pontvallain, puis elle est traitée à 100 mètres du forage dans une station pour retirer le calcaire et le fer, tout en y ajoutant du chlore.



Pour certifier une eau conforme aux normes, la DDAS effectue des prélèvements afin de contrôler la Qualité de l'eau et en informe les collectivités adhérentes 2 fois par mois en envoyant un compte rendu à celles-ci.

### Indications techniques

#### Ressources propres :

Les prélèvements en nappe souterraine sont les suivantes pour l'exercice 2000 :

Pour le forage de Thirouet 255 111 m<sup>3</sup> sont prélevés par an pour un débit de 120 m<sup>3</sup>/heure.

En ce qui concerne le forage de Cassé 187 603 m<sup>3</sup> sont prélevés annuellement pour un débit de 76 m<sup>3</sup>/heure. Ce qui représente un total de 442 714 m<sup>3</sup> prélevés pour une consommation annuelle de 391 979 m<sup>3</sup>.

#### Abonnés :

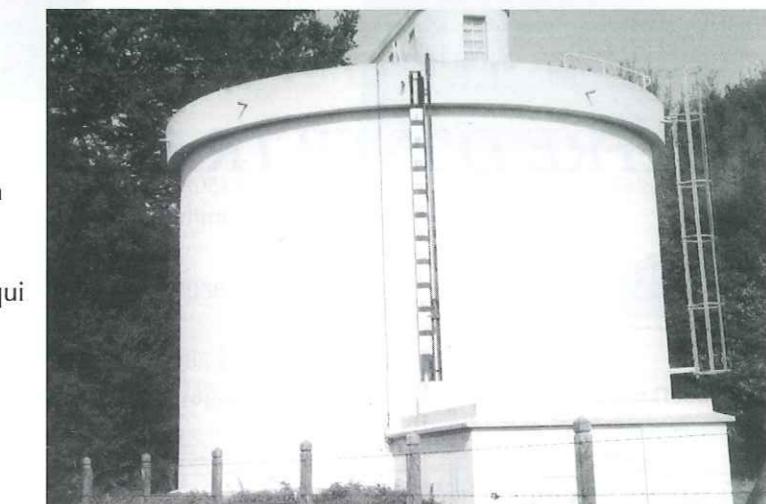
Le nombre d'abonnés concerné par le service est 3 618 foyers.

### COMPTEURS D'EAU : SOYONS VIGILANTS

Devant le nombre de réclamations pour fuite, auquel le SIAEP D'AEP DE PONTVALLAIN est confronté, et dans un souci de tranquillité pour le consommateur, la CFSP GÉNÉRALE DES EAUX propose depuis 1998 une assurance "Fuite d'eau".

#### Pour 40 francs par an

Vous êtes protégés en cas de facture anormalement élevée (plus de 2 fois votre consommation moyenne), lorsque vous êtes confronté à une fuite accidentelle difficilement détectable, après votre compteur, à l'intérieur de votre logement ou de votre jardin.



Dans le cas d'une souscription à ce contrat, l'assureur prend en charge le montant des factures d'eau, déduction faite d'une franchise égale à deux fois la consommation annuelle moyenne des 3 dernières années.

A titre d'exemple, un client ayant une fuite de 800 m<sup>3</sup> et consommant habituellement 120 m<sup>3</sup> par an :

. Sans assurance le montant annuel de ses factures s'élève à 3 698.71 F (assainissement non compris)

. Avec l'assurance fuite cette somme sera de 1 663.83 F (assainissement non compris)

Vous pouvez souscrire à cette assurance par téléphone au service client de la CFSP GÉNÉRALE DES EAUX N° 811 902 902 (N°AZUR)

## ASSAINISSEMENT

Après l'arrivée de l'eau dans nos maisons il faut penser à l'évacuation des eaux usées. Ce principe est appelé **"tout à l'égout"**.

1983 fût le départ de notre réseau, tranche après tranche, nous arrivons à couvrir l'ensemble du bourg.

Près de 4 000 m de tuyaux sillonnent les rues pour collecter les eaux usées pour être dirigées sur la station de traitement qui à St Ouen est une **LAGUNE** (1), procédé naturel d'évaporation et biologique traitant nos eaux usées.

Notre réseau est unitaire, il fonctionne par gravité - du point haut vers le point bas - mais sur l'ensemble nous avons des points bas qui là nous oblige d'avoir des **STATIONS DE RELEVAGE** (2).

Celle-ci permettent le retour des eaux usées vers la Lagune. Notre réseau comprend environ 190 branchements. Les habitations en dehors du réseau collectif sont soumises à une réglementation pour leur traitement des eaux usées. Après étude du sol, un cahier des charges précise le type de traitement - épandage ou terre infiltration. (Voir croquis).

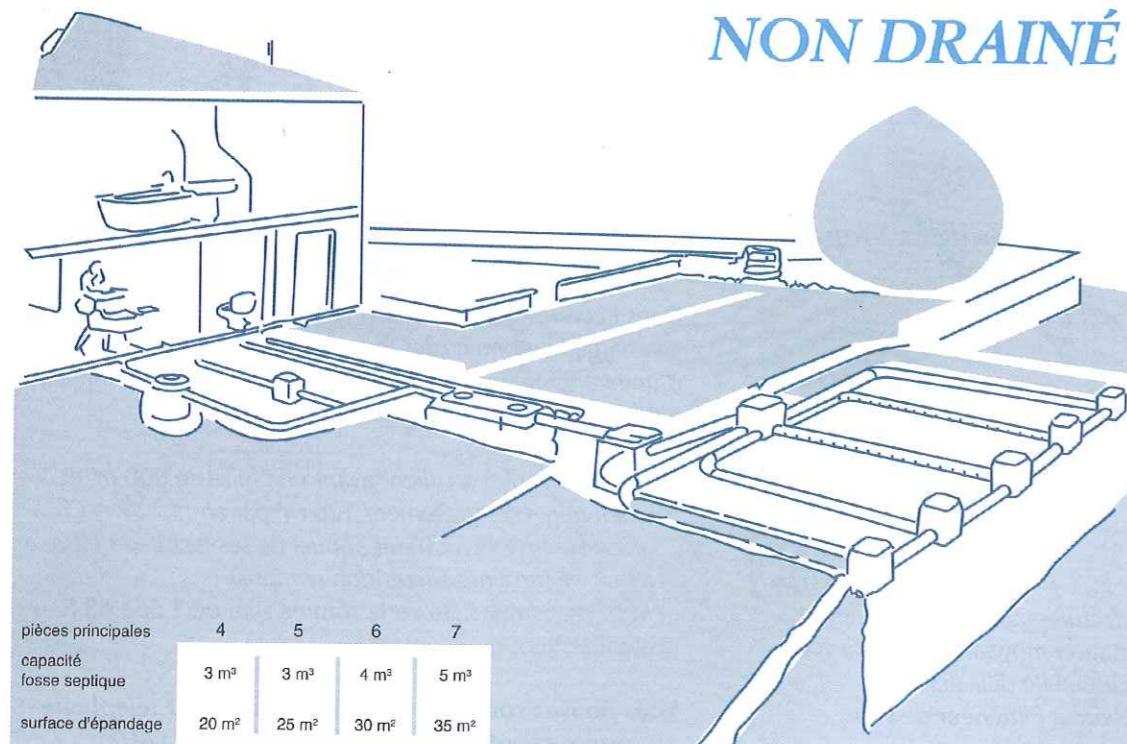
Dans les prochaines années, la loi sur l'eau et l'environnement demanderons de la part de tous un effort pour la mise aux normes des rejets.

**(1) LAGUNE** : comprend 2 bassins de 2 000 m<sup>2</sup> pour une profondeur de 1 mètre sur un e parcelle de terrain de 14 000 m<sup>2</sup> réserve pour augmentation de surface de traitement).



**(2) STATION DE RELEVAGE** : comprend 3 postes avec 2 pompes de 60m<sup>3</sup>/h électrique qui fonctionnent par déclenchement automatique de loi, l'importance d'avoir un réseau étanche de toute infiltration d'eau, et branchement sauvage des eaux pluviales. Des contrôles seront possibles dans les mois qui viennent.

## TERTRE D'INFILTRATION



André ROCHER,  
Maire Adjoint,  
chargé de l'environnement

## TRAVAUX VOIRIE 2001

Tout au long de l'année, des travaux sont effectués sur la voirie communale (routes et chemins) :

- **entretien des chemins ruraux** (empierrement principalement)
- **fauchage et broyage des accotements** (routes et chemins communaux)
- **entretien des routes** (par reprofilage et goudronnage) (goudronnage de la route des Fiches à la Grande Entrée, mitoyenne avec St Biez en Belin).

Pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales, différents chantiers ont été réalisés :

- réfection du pont de traversée de route "La Ruauté"
- Curage de fosses dans le secteur de "La Rouzière".

**De plus, il semble important de préciser quelques points :**

- 1) l'accès à une propriété privée doit répondre à certains critères :

## ENVIRONNEMENT

### Syndicat Intercommunal du Bassin du Rhône (SIBR)

Après renouvellement des conseillers municipaux, un nouveau bureau a été mis en place.

- Président : M. Freslon Moncé en Belin
- Vice-président : M. Jameux Guécélard
- Secrétaire : M. Masseron Arnage
- Membres : M. Follenfant Dominique Laigné en Belin  
M. Pousse Alain St Ouen en Belin  
M. Chatelain Rémy Mulsanne  
M. Barbaro Alessandro Parigné le Polin



**Le SIBR regroupe onze communes** : St Mars d'Oullié, Teloché, Mulsanne, Moncé en Belin, Laigné en Belin, St Gervais en Belin, Arnage, Yvré le Pôlin, Parigné le Pôlin, Guécélard, St ouen en Belin. Notre commune est représenté par Mrs POUSSÉ Alain, FOURNIER Didier et LIVET Claude comme suppléant.

La longueur de ruisseau est de 185 kms, dont 11 kms 900 pour notre commune (ruisseau des Filières, de la Fuie, du Léard).

Le budget du SIBR est de 1 189 176 F en fonctionnement et de 1 261 323 F en investissement.

**La participation de la commune s'élève à 47 805 Frs**, elle est calculée par rapport à la longueur de rivière, largeur de ruisseau et au nombre d'habitants.

L'inperméabilité des sols due à l'urbanisation de plus en plus importante, l'ensemble des ruisseaux est d'autant plus sollicité, et demande un entretien de plus en plus rigoureux.

L'entretien des ruisseaux est réalisé mécaniquement quand le passage au matériel est possible, si non il est réalisé manuellement par trois agents du SIBR et pour les aider dans leur tâches il est fait appel à "Etude et Chantier" qui est un organisme sociale qui emploie des chômeurs de longue durée.

Lors de la plantation de peupliers en bordure de ruisseau, s'adresser au garde de ruisseau pour qu'il vous conseille des distances à respecter entre chaque arbre et de la berge.

Afin de faciliter l'entretien du ruisseau et des rues, il serait souhaitable de laisser un passage (barrière) entre parcelle ou propriété pour éviter de long déplacement, d'où gain de temps et donc d'argent !



**Pour tous renseignements** le secrétariat est situé à la **Mairie de Moncé en Belin** et est **ouvert le mercredi après-midi**.

## ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Vous l'attendiez depuis longtemps, la déchetterie d'Ecommoy a ouvert ses portes courant octobre et renforcer le dispositif de déchetteries déjà mis en place depuis 1996, avec la déchetterie de Laigné / St Gervais.

Ces deux déchetteries permettent aux Audoniens d'éliminer dans de bonnes conditions les déchets qui ne peuvent être collectés dans les sacs poubelles traditionnels.

*Les déchets que vous pouvez apporter dans chacune des déchetteries sont les suivants :*

- la ferraille et les métaux non ferreux
- les cartons ondulés pliés
- divers encombrants (électroménagers usagés, vitres, literie, bois...)
- les déchets verts (tailles de haies, branchages, tontes de pelouses, feuilles...)
- les déchets inertes (terre, pierres, briques, parpaings...)
- huile de vidange
- les emballages ménagers (bouteilles et bocaux en verre, bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes de conserve, papiers, journaux, magazines)
- les batteries

Les déchets qu'il est **formellement interdit** de déposer dans les déchetteries sont les suivants :

- les ordures ménagères
- les cadavres d'animaux, le lisier, le fumier
- les médicaments
- les carcasses de véhicules
- les produits toxiques, inflammables, radioactifs ou explosifs
- les déchets d'amiante

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Laigné / St Gervais pour les particuliers uniquement :

*Horaires d'ouverture valables jusqu'au 31 mars 2002*

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	Fermé	14 h / 18 h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10 h 30 / 13 h	14 h / 18 h
Jeudi	Fermé	14 h / 18 h
Vendredi	Fermé	Fermé
Samedi	9 h / 13 h	14 h / 18 h

Autre nouveauté, une plate-forme de compostage située à proximité de la déchetterie permet de traiter jusqu'à 3 000 tonnes de déchets verts par an. Ces déchets verts sont broyés, arrosés, retournés puis criblés avant d'être revalorisés en agriculture.

Les élus ont également décidé d'ouvrir les portes de la déchetterie d'Ecommoy aux professionnels à des heures spécifiques afin qu'ils puissent éliminer leurs déchets.

**Les tarifs de reprise des déchets des professionnels sont les suivants :**

- Déchets verts (tailles et tontes diverses) : 200 francs la tonne ou 30 Euros la tonne
- Encombrants, non revalorisables : 570 francs la tonne ou 87 Euros la tonne
- Gravats (déchets inertes) : 65 francs la tonne ou 10 Euros la tonne
- Bois : 350 francs la tonne ou 54 Euros la tonne
- Les cartons et la ferraille seront repris gratuitement

**Les professionnels doivent impérativement faire peser, sur le pont bascule situé à l'entrée de la plate-forme de compostage, l'ensemble des déchets payants qu'ils apportent.**

*Les horaires d'ouverture spécifiques aux professionnels seront les suivants :*

- le lundi de 10 heures à 13 heures
- le vendredi de 14 heures à 17 heures

**De plus, la loi imposant le tri de tous les déchets dès 2002 et compte tenu de ces nouvelles possibilités, la benne à monstre mensuelle qui stationnait derrière le cimetière n'a plus lieu d'être.**

### Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Ecommoy pour les particuliers :

*Horaires d'ouverture valables jusqu'au 31 mars 2002*

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	Professionnels	14 h / 18 h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	10 h / 13 h	14 h / 18 h
Jeudi	Fermé	14 h / 18 h
Vendredi	Fermé	Professionnels
Samedi	9 h / 13 h	14 h / 18 h

André ROCHER, Maire adjoint chargé de l'Environnement

**L.A.D.M.R.** c'est une expérience de 50 ans dans le service d'aide à domicile. Nos services sont agréés qualité par l'Etat.

#### 1- SERVICE TRAVAILLEUSES FAMILIALES

(Convention CAF - MSA - CONSEIL GENERAL) - Une aide pour les familles débordées du fait de maladie, naissance, difficultés économiques ou sociales,

- Par un accompagnement dans la vie quotidienne pour le ménage, l'entretien du linge, la cuisine, le soutien scolaire aux enfants, la gestion du budget familial.
- Par un soutien moral, une écoute, un dialogue afin de favoriser le retour à l'autonomie et l'intégration dans la vie sociale.

#### 2- SERVICE AUXILIAIRE DE VIE

(Convention avec les Caisses de Retraites - DDASS) - Une aide pour les personnes ayant des difficultés à assumer seules les actes essentiels de la vie quotidienne,

- Par une aide à la toilette, tâches ménagères, courses.
- Par un accompagnement moral

**Un de nos bénévoles de votre secteur viendra évaluer vos besoins. Une travailleuse familiale ou une aide à domicile interviendra.**

**Les sommes versées sont déductibles des impôts à hauteur de 50 % avec plafond.**

## DIVERSES INFOS

#### 3- SERVICES MANDATAIRES

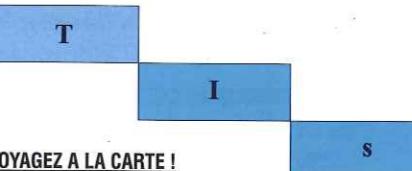
Quels que soient les besoins, l'âge ou les ressources, une aide à domicile peut intervenir. Le demandeur sera l'employeur et en nous mandatant, l'A.D.M.R. se chargera des démarches administratives liées à sa fonction d'employeur (bulletin de salaire, déclaration charges sociales). La gestion administrative de l'Association est effectuée par des bénévoles.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- Le vice-Président ..... M. FOIN Gabriel de Teloché au 02.43.42.04.52
- Les Responsables des dossiers ..... Mme LEMAIRE Marie Carmen Teloché au 02.43.42.04.56 .... Mme BAPTISTE Danièle St Biez-en-Belin au 02.43.42.04.40
- La Trésorière ..... Mme LECOMTE Micheline St Biez-en-Belin au 02.43.42.12.69
- La Secrétaire ..... Mme BOUGARD Christine de Teloché au 02.43.42.81.80

Une permanence est à votre disposition les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois à la **Mairie de LAIGNÉ-EN-BELIN** - Salle de l'Anglicherie - 1<sup>er</sup> étage de 15 H 00 à 17 H 00.

## TRANSPORTS INTERURBAINS de la SARTHE



Jours de Fonctionnement & Horaires (Période scolaire) du 03/09/2001 au 29/06/2002

DEPART : LE MANS autogare -----> ST OUEN EN BELIN mairie

	Lu au Ve	Sa	Sa	Lu au Ve
départs	12.05	12.05	18.00	18.15
Arrivées	12.55	12.52	18.49	18.58

DEPART : ST MARS D'OUTILLÉ mairie -----> LE MANS (Autogare)

	Lu au Ve	Sa	Lu au Ve	Sa
départs	06.50	07.09	13.35	14.26
Arrivées	07.45	07.52	14.25	15.10

Taux Réduction...	0 %	25 %	35 %	5 Voy	20 Voy
LE MANS -----> ST MARS D'OUTIL.	27,00	17,50	13,50	102,00	350,00

Renseignements et points de vente :  
STAO - 20 Av du Gén. Leclerc - LE MANS - Tél : 02.43.39.97.30  
Mme KINON - bureau de tabacs - 36 bd des avocats - 72230 MONCÉ EN BELIN

# LOUP-Y-ES-TU ? 1737-1740

Avertissement aux lecteurs : Suite de l'histoire des loups du Belinois commencée dans le bulletin municipal de Janvier 2000. Nous retrouvons nos héros imaginaires : HENRY, métayer de LA GOURDINIÈRE, RAYMOND de la RUAUTÉ (Tenancier) CAMILLE, manouvrier de la BOULAS et GUILLAUME, fermier de COURILLON. Toutes ressemblances avec des personnes vivantes ou ayant existé, ne pourraient être que fortuites, mais le contexte historique est aisément vérifiable.

## XIX

Il pleut à verse sur le GRAND MARAIS, le ciel roule ses nuées grises, sur l'horizon haché de la butte St THIBAULT, les feuilles des peupliers noirs, les lears, s'envolent au vent d'"ABAS"<sup>\*</sup>, qui souffle par rafales du Sud-Ouest. Voilà maintenant plus d'un mois qu'il pleut à journée continue. La ST.MICHEL est passée et les "BLEDS"<sup>\*</sup> ne sont pas en terre, c'est de la misère à venir.

L'HENRY de la GOURDINIÈRE, venait de cacher son pochon de glands au creux d'une souche, à la barbe du BOIS-GARDE et maintenant, le dos casse sous la pluie froide d'Octobre, il glanait des morts-bois de l'autre côté du grand'chemin du Lude.

Il en était à sa sixième bourrée et avait traversé tout le bois des HAYES. Son septième et dernier fagot était bien avancé, quand une voix dure lui cria "gard' a la maraude!".

Les mains aux reins, l'Henry a relevé avec une grimace ses 71 ans de vie paysanne, puis calmement a deviré sa capuce de pluie, faite d'une poche de gros chanvre, dont les cornes de cul étaient rentrée l'une dans l'autre.

Le garde, fusil à la main, le toisa et lui signifia sèchement, qu'il était en faute d'avoir passé le fossé et d'être entré dans les DEFRAIS<sup>\*</sup>. L'Henry, sans monter le ton, ni baisser les yeux, lui a dit que c'était pas de mal-vouloir, mais qu'il était à cueillir du mort-bois en billebaude et qu'il n'avait point vu les bornes ... Et puis, "que ça devrait pu être, ces vieilles coutumes des seigneurs d'aut'fois, et qu'ça empêchera pas Madame la Comtesse de B'LIN de dormir dans la soie!"

- "Détrompe toi l'Henry, les affaires de Madame d'HELMSTADT ne sont pas si brillantes que ça, ça va faire deux ans qu'elle n'est point venue au château du Plessis, la St Michel est passée et j'ai toujours pas touché mes gages ..."

- "N'empêche !" rétorqua l'Henry en fourguant dans sa tignasse blanche, qu'il portait longue à l'ancienne mode.

- "Quant aux vieux droits, comme tu dis, et ben c'est pire que jamais, elle paie rondement un homme de robe qu'elle dénomme "FEUDISTE"<sup>\*</sup> pour qu'il retrouve tous les vieux droits et usages du Comté, afin de nous faire cracher au bassinet, même pour des terres qu'elle ne possède plus de vieilles lunes, mais qui selon elle, seraient grevées d'usages ! Ainsi t'es dans un DEFENS<sup>\*</sup> l'Henry, t'as droit à rien, ni mort-bois, ni pacage, ni maronage, rien!"

Le garde arrêta sa phrase, la parole en suspend, une rumeur montait, venant de la lande du côté du FROMENTEAU.

- "C'est la corvée du roi qui s'en retourne dit l'Henry, ça aussi ça devrait pu être permis, c'est douze jours l'an à c't'heure, depuis qu'ouvert les grands chemins du Roi, avant c'était celui de TOURS, maintenant c'est cuy-là de NANTES à PARIS..."

- "C'est pas si mauvais que de faire des routes ajouta le garde en hochant du tricorne, le "grand chemin mansais", n'était plus que fondrières et casses-pattes !"

Les deux hommes avaient regagné le grand chemin, et la corvée dégoulinante de pluie arrivait à leur hauteur. Hommes, femmes, enfants de plus de quinze ans, traînaient leurs sabots ferrés, les plus las s'entassaient sur les "chartes"<sup>\*</sup> tirées par les bœufs, ou dans les pannières de bat des chevaux. Quant ils virent l'Henry, ils le crurent prisonnier du garde, alors ils commencèrent à chanter, les poings serrés :

"je n'irons pu aux chemins  
comme à la galère  
travailler soir et matin  
sans aucun salaire ..."

\* Marre : grosse houe à lame pleine de forme triangulaire

\*ABAS : Vent d'ouest

\* BLEDS : Céréales en général

\*DEFAIS : } Lieu clos  
DEFENS : } par le seigneur  
pour en interdire l'accès

\*FEUDISTE : Juriste spécialisé dans l'étude des fiefs

\* Charte : Parler  
sarthois : charette

Et le troupeau épuisé s'arrêta. Sortant des rangs, la lourde "marre"<sup>\*</sup> affutée dans les mains, le fils de l'HENRY, le HUBERT qu'avait repris la métairie de la GOURDINIÈRE, s'avança menaçant. Le vieux-bonhomme, l'arrêta d'un geste de la main : "ça va ben, l'est comme nous, y doit gagner son pain" dit il en désignant le garde.

"Y f'rait mieux de s'occuper des loups, que des pauvres gens ! Y z'ont dévorés quatre brebis et égorgés une trentaine d'autres aux HALLIERS de GUESCELARD, d'où qu'on arrive par les chemins blancs" rétorqua Hubert.

- "Probable que les choses vont changer, dit le garde, au château le bruit court, qu'on pourrait bientôt avoir un autre seigneur, et qui viendrait pas de la lignée".

- "Ce s'ra toujours un seigneur" grogna Hubert, en chargeant son père au cul de la charte. Ils ramassèrent les fagots aux ARDRIERS, le pochon de glands à BOIS-GARDE, et la troupe poursuivit son chemin.

A chaque croisées, la procession perdait des membres qui rejoignaient leurs closseries, bordages ou métairies. Le jour baissait vite, et avec ce ciel bas, la nuit serait bientôt là.

On s'arrêta à l'ARCI, une grande clairière sur brulis d'écobuage, où depuis trois ans, le défricheur avait bâti une petite closserie à maison de roussard et logereaux de chaume. On le savait exempt de chemin pendant cinq ans pour essartage, et on vint lui quenander du feu pour les lanternes.

La discussion roulait sur les noms des nouveaux seigneurs possibles mais on parlait surtout de la venue de ces fouilleurs de merde, qui faisait le recensement des droits féodaux pour établir, le nouveau "terrier"<sup>\*</sup> de la paroisse;

A la croisée de la GOURDINIÈRE, on marqua l'arrêt avant que ceux d'ici et ceux de l'ETRE quittent le groupe, pour écouter le Simon de l'ESPINE, expliquer qu'il avait gardé précieusement, bien au sec, roulés dans de la balle d'avoine, au fond d'un charnier de terre à couvercle, ses précieux titres et parchemins. Et même qu'il était capable de montrer à ses Messieurs, que son monde était tenancier à bail des douze arpents de la PETITE ESPINE depuis 1478, et que cette terre relevait du MANS et pas de BELIN. La dessus, en opinant du chef, chacun rentra chez soi, en pensant qu'il ne pourrait pas tous en dire autant

## XX - TEMPS DE CHIEN RAMÈNE LE LOUP

L'Année 1737, fut marquée à St Ouen, par les largesses aux pauvres, lors du mariage de LOUISE RENÉE DE MARIDORT. Elle est la descendante du Sire de MARIDORT, qui en 1560 est seigneur de BELIN, mais aussi l'un des chefs les plus importants du parti Protestant dans le MAINE. Le mariage a lieu, le 24 Juin 1737, à la Cathédrale du Mans en grande pompe, avec un Ecuyer du Roi, natif de MAYET, MARIN ROTTIER DE MADRELLE, âgé de 31 ans.

L'Hiver 1737/1738, fut épouvantable de pluie et de vent. L'année qui suivit fut pis encore, point de blé, point de farine, point de pain. Les eaux croupies des marais nourrissent les miasmes du diable, et à la famine vient s'ajouter le cholera. Le clergé multiplie les processions et les missions, cette année-là, une foule nombreuse est allée jusqu'à MARIGNÉ, pour le baptême de la chapelle de "L'AUMONERIE DU GUÉ DE LA FEUGÈRE SUR LE RUISSEAU DE LONE". La seule bonne nouvelle, fut celle de la signature de la Paix avec l'AUTRICHE au traité de Vienne.

1739 - La misère est de retour avec son cortège de malheurs. Les plus pauvres de St OUEN, les journaliers et même les brassiers des closseries, doivent vendre ou gager, le peu qu'ils possèdent pour ne pas mourir de faim. La ville du Mans, qui compte 3 301 feux (13 200 habitants) devra secourir cette année là près de 7 000 miséreux.

La pluie ne cesse de tout l'hiver, laissant toutes les basses-terres de la paroisse sous les eaux.

"Cette année a été la plus misérable que homme vivant actuellement ait vécu" écrit un subdelegué du Mans à l'intendant général de TOURS. Le boisseau de blé (16 kg) a augmenté de 100 % et coûte 15 livres (une charrue et ses ustensiles en valent 20 !)

\*Logiste : Pauvres gens des landes vivant dans des huttes de bruyères

\* AUBILLE : Parler sartois: créature fantastique qui fait peur la nuit (BIROUILLE)

\*Balet : Hütte de bûcheron, mais aussi petit auvent au porche édifié à la porte de l'église

Les logistes\* du BOURRAY, descendant autour des métairies et des villages pour mendier, les enfants meurent par dizaine de la dysentrie et de la fièvre de Malte. Les moutons sont touchés par la "douve". Les branles-loquets reviennent, les histoires de *MENEUD'LOUPS et D'AUBILLE*\* vont bon train.

Quand dans l'AVENT de Noël, le procureur-syndic a appelé sous le balet\* de l'église, au milieu du cimetière, l'assemblée de paroisse, pour annoncer l'assiette de la Taille et établir publiquement le dernier rôle de l'impôt, la liste des exonérés pour cause d'indigence : les insolubles et les miséreux représentaient plus du tiers des habitants;

Les collecteurs désignés, savent qu'ils ne pourront recouvrir les sommes prévues, même en faisant saisir les biens des pauvres et qu'ils risquent eux même, la prison et la séquestration de leurs biens propres.

Tandis que les pauvres closeaux, se pressaient l'aller emballer leurs maigres biens pour déserter la paroisse, les trois collecteurs, avec le procureur - syndic se rendaient à l'auberge du Lion d'Or où les attendait le notaire d'Ecommoy.

Devant le tabelion, ils signaient un contrat mutuel de solidarité. Olivier a été désigné volontaire pour assumer seul la collecte, tandis que les deux autres s'engagent à lui verser 10 Livres chacun, plus une livre chacun par jour de prison jusqu'au douzième jour, après ils se porteront volontaires, pour le remplacer une semaine en prison, chacun leur tour . . . C'est dire si le sort des collecteurs n'est pas enviable, et c'est pourquoi, il y a si peu de volontaires.

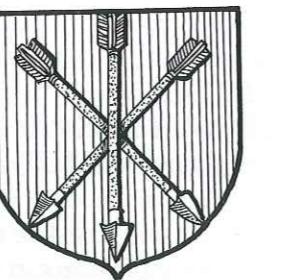
L'Hiver 1739-1740, fut aussi pourri que les deux précédents : les MARAIS grands et petits, la TREMBLAYE, LONGUELANGE, le CORMEIL bas, la CHOUANE, les RUES, les MINERAIS, les ÉTABLES, la BEUNARDIÈRE, la BRIÈRE, la MERCERIE sont sous l'eau, on ne peut plus du village joindre le grand chemin du LUDE, l'AULNAY et la POISSONNIÈRE sont des îles.

## XXI - LE SEIGNEUR DE LAUNAY

C'est au printemps de 1740, alors que les eaux tardaient à se retirer, que l'on vit arriver sur la paroisse, tout un équipage de voitures et de cavaliers, par le chemin d'Yvré le Polin.

Au passage du gué, l'eau atteignait encore l'essieu de fer des chartes, et les voitures avaient le cul mouillé.

Les gens de ST.OUEN étaient rassemblés pour la messe, mais aussi pour accueillir et bouetter\* tout ce beau monde. La Comtesse de Belin, Félix Moreau de la Poissonnière, Monsieur de Segrais en Outillé, et enfin Le Sire Marin-Rottier de Madrelle et Madame. Dans une charte enrubannée, les précédents se dressait le "POUTEAU"\* portant les armoiries de l'arrivant : "d'AZUR à trois flèches d'argent, posées deux en sautoir et la troisième en fasce".



Après l'office le Curé lut le monitoire annonçant la prise de possession après vente par Moreau de la Poissonnière, de la terre et du domaine de l'AULNAY, avec droits et usages y afférents et le rattachement des terres, domaines et gens de la BATAILLÈRE, de FAY et de MONTGUYON . Il s'ensuivit dans le chœur de l'Eglise, la cérémonie de l'Aveu, du nouveau seigneur à la Comtesse de Belin : Madame d'HELMSTADT, née ELEONOR de POITIERS, fille de feu ELEONOR de ROCHECHOUART, marquise de BONNIVET et Comtesse de BELIN, et de feu ROMAIN-LUC de MESCRIGNY, Comte de BELIN et de VAUX.

\*Bouetter : Lorgner

\* POUTEAU : Poteau de justice portant les armoiries au seigneur justicier

Monsieur de Madrelle, offrit ensuite une somme pour les pauvres de la paroisse, et ce qui était fort nouveau - Trois anneaux d'or aux promis de l'année, pour remplacer le traditionnel Sou d'engagement, avec consigne absolue de ne point les vendre, mais de les passer au doigt de l'élue, le jour des Noces ! .

En suite, une joyeuse procession s'engagea derrière le "POUTEAU" enrubanné qu'on alla planter symboliquement à la COUDRAYE, là où commençaient les terres du Domaine de L'AULNAY.

Les dix années qui suivirent 1740-1750 furent marquées par une modification profonde des mentalités et des genres de vie des campagnes.

-"Où ce qu'on va" ? disait le Henry.

La nature et les champs devenaient des centres d'intérêt nouveaux. Les femmes de la Noblesse, comme Madame de VANSSAY, se faisait peindre en bergère par Largillière, en son Château de CHÈNE de COEUR à Ste PAVACE. Il était charmant d'herboriser à la mode de Monsieur ROUSSEAU, et de connaître le langage des fleurs. Les longues promenades champêtres étaient fort prisées des bourgeois du Mans, tous propriétaires fonciers. Enfin, les lecteurs de QUESNAY\*, investissaient dans la terre et se reconnaissaient dans l'école savante des PHYSIOCRATES (du grec PHUSIS : Nature et KRATOS : Pouvoir) qui considéraient la terre et l'agriculture, comme les sources essentielles de la richesse et du bonheur des peuples.

La paroisse ne parla plus que du nouveau venu. D'abord avec méfiance n'avait-il pas gagné sa fortune en faisant trimer le pauvre monde ?

Sa charge d'agent voyer, ne lui donnait elle pas le pouvoir d'appeler et de distribuer les tâches des corvées de grands chemins ?

La rumeur disait qu'il avait vendu cet office par écœurement des injustices, pour acheter la charge de grand décimateur du Diocèse et que les plus sages des administrateurs du Chapitre lui reconnaissaient une grande justice et une grande intégrité dans ses fonctions.

Puis, l'on eut une sorte d'admiration, pour son talent de négociateur auquel les paysans madrés furent sensibles, n'avait il pas acheté le fond de l'AULNAY, vieux fief relevant de la POISSONNIÈRE pendant cette période d'inondation "Les plus grandes que de mémoire d'homme on les ait vues". Il avait su faire une bonne affaire disait- on dans les chaumières en payant la terre au prix de l'eau ! Et puis, il y avait son allure, sa tenue et sa manière de s'adresser au monde, autant d'affaires qui déplaissaient à la vieille noblesse et le Maréchal de MAILLY , qui avait racheté la ROCHE de VAUX en 1724, s'en gaussait fort ; mais qui attiraient la sympathie des paysans.

Point de perruque poudrée, mais ses propres cheveux, des vêtements sobres de bon drap noir et point de soie, culotte, veste et habit à basques-avec parfois la fantaisie d'un gilet brodé- Le tricorne ou même parfois le grand chapeau à cuve.

Il était partout, s'adressait à tous, se préoccupait des soucis et des souhaits des laboureurs comme des brassiers, il s'entourait des conseil des anciens et des mieux-allants.

"Not' monsieur n'est point fier disait l'HENRY son idée c'est terriblement de soigner la terre pour guérir les gens, donner du travail pour tuer la misère, donner de la justice pour que le monde ait le cœur travaillant !"

La vieille ferme manoir de l'AULNAY au milieu des marais, abrita une armée d'arpenteurs avant d'être rasée.

M. de MADRELLE convoqua tous ses gens, pour expliquer les nouveautés de l'AGRONOMIE\* - comme il disait - avec des mots simples, sans pour autant convaincre ceux qui faisaient comme le père faisait et comme le père du père faisait ; inlassablement il expliquait.

Jean-Claude DESPREZ

\*AGRONOMIE: Ce mot apparaît au XVIII<sup>e</sup> Siècle pour désigner la Science Agricole

## ANIMATIONS FESTIVITÉS AUDONIENNES

Notre association a vu le jour suite à l'initiative des membres du comice 1995 et de la réussite de ce dernier. Elle a pour but d'imaginer, d'organiser des animations sur la commune. Nous aimerais que plus d'Audoniennes et Audoniens se manifestent. Mme Goulet Jocelyne présidente et tout le bureau se réunissent régulièrement pour organiser les activités et attendent toutes vos suggestions.

### Nos activités 2001 :

Loto du 17 mars 2001, bric à brac du 14 juillet, bonne ambiance beaucoup d'eau ... dommage. Marche du 23 septembre, bonne ambiance. L'arrêt casse-croûte et le barbecue ont été très appréciés. Soirée Marmite Sarthoise du 27 octobre. Grâce à la forte participation des Audoniennes et Audoniens, cette soirée a été un excellent succès.



L'assemblée Générale aura lieu le vendredi 30 Novembre. Notre association se porte bien mais manque d'adhérents et de participants.

### Projet des activités 2002 :

- Loto : le 2 février 2002



- Bric à Brac : le 14 juillet 2002 avec du

- Marche et soirée à thème sont à définir

Diverses autres activités peuvent être organisées à la demande. Contactez le bureau.



Il est important que chacun respecte le matériel. Elles sont à la disposition de tous.

1 table + 2 bancs = 5 Euros

1 table = 2,50 Euros

1 table + 8 chaises = 5 Euros

1 banc = 1,25 Euros

Un chèque de caution de 152,45 Euros

Merci à Monsieur le Maire et son conseil pour la subvention qu'il nous alloue. Depuis quelques années nous participons à l'illumination du Village. Pour 2002 nous envisageons d'acheter du matériel que nous pourrions louer, genre marabout, stand ou autre chose. Donnez-nous des idées.

## ASSOCIATION U.N.C. - A.F.N.

St-Ouen-en-Belin participe au 8 mai et 11 novembre ainsi qu'au congrès cantonal. A l'occasion de la nouvelle année, la section est heureuse de vous présenter tous ses Meilleurs Vœux pour 2002.

Le Président, M. Pasquier

## AMICALE DES CHASSEURS

En été, intervient la nue des plumes des ailes. Beaucoup plus vulnérables, car inaptes au vol, les mâles se cachent dans la journée au sein des roselières et attendent la nuit pour se nourrir à proximité.

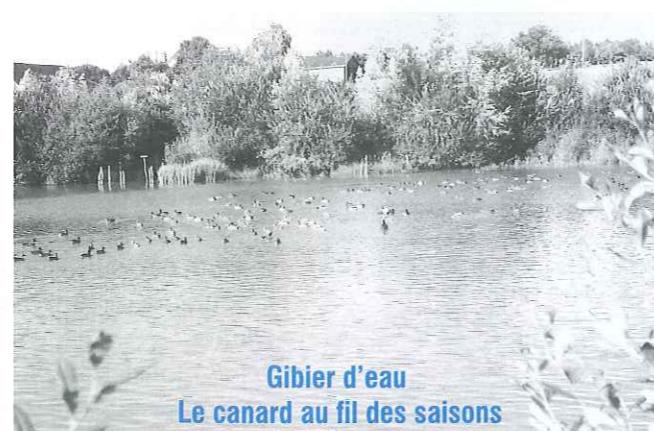
En automne, nicheurs locaux et migrants se rassemblent dans la journée sur des étangs tranquilles.

Au crépuscule, les oiseaux se dispersent pour se nourrir, la nuit, sur les étangs voisins.

En hiver, les jours de chasse intensive, les canards ont besoin de refuges tranquilles. Les couples se forment.

A la fin de l'hiver, le grégarisme disparaît et les couples se rapprochent des rives.

Au printemps, le couple exploite pour se nourrir des milieux aquatiques variés. Pendant l'incubation, le mâle défend les alentours du nid.



Gibier d'eau  
Le canard au fil des saisons

Président : Maillard Hubert  
Vice-Président : Trouillard Pascal  
Trésorier : Vaupré Bernard  
Secrétaire : Launay Dominique  
Membres : André Maurice - Ragueneau  
Jean-Marc - Ragueneau Denis - Petithomme André

## CERCLE DES RETRAITÉS

On attendait sa naissance programmée depuis de longs mois ; mais voici qu'à l'horizon de 2002 se profile sa silhouette attendue de tous. Certains s'en moquent ; d'autres la redoutent ! mais il faudra bien s'y faire -

**Voici "L'EURO" !**

Adieu le franc, notre bon vieux franc ! Que de souvenirs enfouis ! Une nouvelle ère va commencer ; celle de l'EURO - des CENTS. On se croira en pays étrangers avec ses nouvelles pièces dans le porte-monnaie. La vie semblera moins chère - mais ne nous y trompons pas ! Ce sera le contraire lorsque l'on convertira ! Ce sera la danse des convertisseurs (EURO-FRANC).

Rencontre familiale et voyage, vendanges aux rendez-vous annuels et appréciés.

Puis le vote qui déterminera les nouveaux trésorier et secrétaire pour 2002.

Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil municipal pour la subvention allouée chaque année à notre Cercle ainsi que la volonté d'offrir un repas à tous les plus de "65 ans".

Et arrive Noël et son cortège de bûches, et chocolats fins pour partager les derniers jours de l'année ensemble avec convivialité et bonheur.

**Meilleurs Vœux pour 2002 à tous !**



La Chorale des Aînés Ruraux à l'échelon cantonal

Quelques adhérents n'auront pas le problème du changement de monnaie puisqu'ils nous ont quitté en 2001 pour leur dernier voyage. Mes respects à leur famille.

Notre cercle a acquis quelques nouveaux adhérents - espérons que cela va continuer. Je vous le dis chaque année, venez vous faire inscrire à partir de "55 ans", retraités ou pré-retraités, sans distinction d'emploi ! Il faut un amalgame dans une société !

Quelques voyages d'un jour ont émaillé la morosité du temps et le voyage annuel au Tyrol, cette année a ponctué le dévouement de notre délégué cantonal aux voyages qui terminera son septennat le 31 décembre ; je veux parler de Monsieur Jean Pie que je remercie du fond du cœur. Il sera remplacé par Monsieur Lucien Ossun à qui je souhaite la bienvenue !

Surtout, une bonne santé ainsi que pour les années qui suivront et à tous ceux qui poursuivront ce que j'aurai commencée !

P.S. : Nous avons fait un loto en avril et nous recommencerons le 28 avril 2002.

La secrétaire, B. Leclou



M. Pichon Emile et Mme Blin Constance  
Nos doyens lors du banquet annuel



## U. S. S. O. B.

Au moment où nos communes accueillent de nouveaux habitants, le bulletin municipal nous permet de vous présenter notre association.

Celle-ci se compose d'une équipe de dirigeants bénévoles et de plus de 100 licenciés avec une équipe dans chaque catégorie : débutant, poussin et benjamin.

**Les 13 ans et 15 ans** évoluent dans le cadre du Belinois Union Club (B.U.C.)

**Les 17 ans** en entente avec Moncé ont fait un bon parcours puisqu'ils ont été récompensés du challenge de l'offensive. Ils sont encore bien parti cette saison.



**Pour les seniors** : l'équipe féminine a réalisé une bonne saison. De nouvelles joueuses ont rejoint l'équipe avec comme objectif de faire aussi bien.

**L'équipe B** a raté d'une place l'accession en promotion 2<sup>ème</sup>, objectif de cette saison.

**Pour l'équipe A**, l'intégration de jeunes joueurs issus des 17 ans devrait permettre de faire une meilleure saison et de viser la première partie de championnat.

A l'occasion de ce bulletin, je tiens à remercier au nom des dirigeants tous les commerçants artisans qui nous soutiennent à travers le calendrier, les panneaux publicitaires et les jeux de maillots.

Merci au conseil des 2 communes pour leur aide dans l'accueil des footballeurs, notamment à St Ouen qui nous ont permis d'emmener les poussins, benjamins et 13 ans sur le plateau de téléfoot.



Enfin je vous invite à retenir les dates des manifestations 2002

- choucroute le 9 février 2002
- tournoi inter-quartier le 8 mai 2002

Tous les dirigeants, joueurs, joueuses vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2002.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, prendre contact avec :

- FOUCHER Patrick St Ouen
- HUREAU Alain St Ouen
- LOISEAU Didier St Biez
- CAHOREAU Catherine St Biez

## KARTING



Les dernières consignes avant le départ des 24 H du Mans.

La saison 2001, l'équipage "KARTING BELINOIS", c'est illustré dans quelques épreuves du Championnat de France, mais pas suffisamment pour être sur le podium en final.

Espérons mieux faire pour la saison 2002.

## JEUX INTERVILLAGES



Merci à toute l'équipe qui a joyeusement et sportivement, participé aux jeux intervillages. Une bonne ambiance a régné toute la journée à St Biez en Belin sous un soleil radieux

Le Maire Adjoint, Lydia Marcel



## ÉCOLE DE MUSIQUE

Cette année, près de 220 enfants dont 15 de St Ouen et 30 adultes suivent les cours dispensés dans les locaux de Laigné et d'Ecommoy par les 18 professeurs qualifiés, tous spécialistes d'un instrument.

La formation musicale, l'orchestre et la chorale sont les lieux de pratique collective de la musique. L'apprentissage de l'instrument intervient rapidement, là aussi le choix est vaste : flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, cor, violon, violoncelle, harpe, guitare, piano, percussion, orgue.

A l'école de musique, les enfants abordent tous les styles de musique : classique, jazz, mais aussi les musiques populaires de notre époque.

Nous accueillons les enfants en éveil musical dès 5 ans (grande section de maternelle).

L'école de musique possède un certain nombre d'instruments mis à la disposition des élèves débutants pendant 1 ou 2 ans.

Avec une vingtaine de concerts et d'auditions par an, l'école de musique permet aux élèves de se produire dans les 9 communes de la communauté, mais aussi lors de concerts dans d'autres départements et à l'étranger dans le cadre des différents jumelages de l'école.

La pratique musicale contribue à l'équilibre et à l'épanouissement des enfants. C'est une chance que les communes de St Gervais, Guécelard, Ecommoy, Laigné, Moncé, St Ouen, Marigné, Teloché et St Biez leur donnent la possibilité d'apprendre la musique dans les meilleures conditions.

Directeur : Jean-François ROCHE

Inscriptions et renseignements :

Ecommoy : école de musique, route de Mayet  
tél : 02 43 42 10 13

Laigné : école de musique, centre Henry Roquet  
Tél : 02 43 42 23 49



L'école est en plein développement, elle est devenue communautaire depuis 1 an et demi. Cette gestion différente nous permet d'aborder l'évaluation de l'école plus positivement.

Nous réglons progressivement les problèmes statutaires de nos enseignants afin que ces derniers puissent s'investir pleinement dans leurs tâches pédagogiques.

## Calendrier des concerts et auditions :

- Les samedis matins de novembre : concerts de tuba dans différentes écoles de la communauté de communes (10 novembre 01 l'école Claire Fontaine)
- Samedi 26 Janvier à 18 h 30 à la salle des Fêtes de St Ouen : audition multi-classes
- 21 Juin : fête de la musique dans différentes communes du canton
- Mercredi 26 Juin à 20 h 30 à la salle polyvalente d'Ecommoy : concert de fin d'année



## FAMILLES RURALES

Association de Saint Ouen

St Biez en Belin



Association loi 1901 regroupant des adhérents de tout âge. Une priorité "LA FAMILLE" sous toutes ses formes, avec une attention portée à tous ses membres, des plus jeunes aux plus âgés.

Les familles adhérentes peuvent participer de façon active à la vie de l'Association, afin que celle-ci réponde à leurs besoins réels.

### CRÉATION 2001

\* **L'accueil périscolaire**, en partenariat avec la mairie de St Ouen, permet d'accueillir les enfants scolarisés à l'école Claire Fontaine



de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi scolaires

Le personnel d'animation recruté par l'Association est mis à disposition de la commune afin d'assurer l'accompagnement des enfants sur le trajet école/cantine et la surveillance sur la cour. L'heure du matin avec ou sans petit déjeuner, offre une transition en "douceur" entre la maison et l'école.

Les heures du soir sont consacrées au goûter et aux jeux. Une (quarantaine) d'enfants apprécieront déjà la qualité de ce mode de garde.

**Renseignement à la Mairie, auprès des animatrices qualifiées ou auprès de Mme Bulteau au 02 43 87 42 37**  
Mme Lannaud au 02 43 42 49 63

### \* Cinéma "Ballad'Image"

Tous les mois, nous accueillons un nouveau film à St Ouen ; dans l'année 2001, nous avons vu "Belpégor", "Taxi 2", "Dinosaures" et autres ; cette année, "Harry Potter" et "Atlantis" viendront s'ajouter à la longue liste des films projetés à l'Audonienne. **Le prix** : 22 F (3,35 Euros) pour les adhérents, et 30 F (4,57 Euros) pour les non-adhérents.

### \* L'animation avec Ballad'Image

Le 31 octobre 2001, le film d'animation "l'étrange Noël de Mister Jack" a retenu l'attention des enfants et des adultes. Grâce d'une part à la subvention exceptionnelle du Crédit Agricole reçue au titre de projet culturel et à la participation active des familles, maquillage, déguisements, gâteaux et accompagnement lors du défilé, les soixante-sept enfants présents ont passé un après-midi récréatif et dynamique.

### \* Bourses de Puériculture

Nous les renouvelerons cette année, le 8 et 9 mars 2002 et le 4 et 5 octobre 2002. Nous pensons que celle-ci correspondent toujours aux besoins des familles.

- vêtements de 0 à 10 ans, matériel de puériculture, jouets "premier âge", vêtements de grossesse ...

### Carte d'adhésion obligatoire pour le dépôt

### \* Les activités sportives

#### Baby Gym et Gym enfants

de 17 h 30 à 18 h 30 tous les mercredis, éveil et mouvements en musique pour les enfants de 3 à 6 ans.

Danse Modern Jazz avec Daisy  
tous les mercredis de 10 h à 11 h pour les 8/11 ans  
de 11 h à 12 h pour les 6/8 ans

Gym Tonique Ados / Adultes avec Laurence Cronier  
de 18 h 30 à 19 h 30 le mercredi  
Des étirements aux abdos en musique et en rythme

Gym Douce tous les lundis de 10 h 30 à 11 h 30  
Convivialité, bonne humeur mais sportive avant tout sous la houlette de Sylvie Leroux.

Pour toutes ces activités, des inscriptions sont possibles en cours d'année.  
Venez faire quelques séances d'essai et / ou téléphonez pour les renseignements / inscriptions au 02 43 87 42 37 à Mme Bulteau "La Menardière" à St Ouen en Belin

### \* Centre de Loisirs sans hébergement

du 23 juillet au 10 août 2001 ➔ de 9 h à 17 h 30 : la main, l'Asie, le cirque, les thèmes proposés au fil de ces 3 semaines ont réunis 72 enfants à travers jeux, rires, chants, activités manuelles, découvertes ...

Tous ont apprécié la qualité des repas pris à la cantine de St Ouen et préparés par M. Boulay, d'Écommoy.

### Les mini-camps (5 jours/4 nuits)

➔ **Muti sport** à Brûlon sur la base de loisirs, 8 enfants ont pu s'initier au tennis et au VTT, et profiter des joies de la plage et des jeux en pleine nature.



➔ **Equitation** à Mansigné au Centre Equestre de la Blonnière. 12 enfants y ont participé.

Initiation pour 9 d'entre eux.

- approche du poney
- découverte de la maréchalerie
- 1 heure de cours tous les matins

Stage équestre pour les 3 autres enfants avec 2 heures de cours par jour sur double poney

**Ces mini-camps doivent leurs succès, autant à la participation active des enfants qu'à la qualité de l'encadrement (moniteurs, monitrices diplômé(e)s BAFA et à la compétence des structures d'accueil) tous agréé(e)s Jeunesse et Sports.**

### Carte d'adhésion

1 carte par famille

elle permet :

- des tarifs réduits au cinéma dans tout le réseau Ballad'Images
  - de déposer dans les bourses aux vêtements, Familles Rurales et autres associations familiales (UNAF et UDAF)
  - de bénéficier de réductions dans certains magasins
  - de s'inscrire aux activités tel que gym danse, centre aéré.
- Elle inclue une assurance individuelle accident (groupama).

### \* Théâtre

Nous accueillons de nouveau au mois de février, la troupe Art'ycule d'Écommoy. Venez nombreux voir leur nouvelle pièce, car c'est un bon moment de détente et de rires, dans une ambiance conviviale le Samedi 16 Février 2002.

## SOUTIEN À DOMICILE

Qui ne rêve de vivre le plus longtemps possible à la maison !

### MAINTIEN ... à SOUTIEN à DOMICILE

Voilà des mots qui font vibrer nos "cordes sensibles"

Il existe des services qui permettent de réaliser ce souhait.

A St Ouen, depuis plus de 25 ans, les personnes en difficultés physiques ou morales peuvent bénéficier d'une Aide à domicile (appelée autrefois Aide ménagère) ou utiliser un Emploi Familial.

Quelle est la différence entre ces 2 services ?

- En fait, il se situe uniquement sur un plan administratif.

### A- Le Service AIDE à DOMICILE s'adresse :

1. Aux personnes retraitées, avec l'aide des caisses de retraite, des retraites complémentaires (selon les ressources);

2. Aux familles et toute personne en activité ou non et qui ont des problèmes de santé, retour d'hospitalisation etc ... Les aides sont diverses, selon les besoins et les situations. Elles sont accordées soit par la Sécu, la MSA, en fait, par la caisse maladie, à laquelle le patient est affilié. Il faut aussi consulter sa mutuelle complémentaire qui peut également participer.

### B- L'EMPLOI FAMILIAL

La personne aidée, quelle soit jeune ou retraitée devient Employeur. Elle peut mandater une association pour effectuer à sa place et en son nom toutes les démarches administratives (déclaration URSSAF, bulletin de salaire ...).

FAMILLES RURALES dont le siège est au Mans 20 rue d'Iéna est AGRÉÉE et HABILITÉE par différents organismes pour



### La Roumanie poursuit son évolution

- des efforts importants sur l'état des routes

- beaucoup de transports en particulier des mini bus vers les villages et à l'intérieur des villes  
- les habitants utilisent moins leur véhicule pour des raisons de coût en carburant  
- bon approvisionnement mais vie chère par rapport aux salaires

Dans nos engagements nous avions promis un fauteuil pour une personne avec des problèmes importants de mobilité et pour faire face à tous besoins dans l'avenir

Voir photo et l'attestation pour la mise à disposition du fauteuil.

L'été prochain il faudra revoir la situation de l'école ...

Simonne Goualard

assurer les deux services concernant le Soutien à Domicile. Des renseignements sont toujours possibles près des responsables locaux : Mme Vaupré : 02 43 87 45 97 et Mme Bonin : 02 43 87 46 40. Depuis 1/4 de siècle Familles Rurales intervient sur la commune. En 2001, 12 familles ont bénéficié de l'un ou l'autre de ce soutien avec le concours de quatre intervenantes.

### POUR INFORMATION :

➔ Au delà de 70 ans les personnes sont en partie EXONERÉES des charges sociales patronales. De plus, la somme versée pour un EMPLOI FAMILIAL est DÉDUCTIBLE (jusqu'à concurrence de 50 %) de la somme à payer aux impôts. Idem pour les familles.

➔ Possibilité de PRÊT d'APPAREILLAGE, de matériel pour les malades et handicapés sur présentation de la carte d'assuré social et de la prescription médicale à A.P.P.A.M.H 433 avenue Bollée - 02 43 86 24 21

➔ TÉLÉSÉCURITÉ, 30 rue Paul Ligneul Le Mans 02.43.39.43.16 un système téléphonique qui assure une liaison rapide avec le médecin ou le voisinage.

➔ L'A.P.A, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie subventionnée par le conseil général doit prendre le relais de la P.S.D (Prestation Spécifique Dépendance) dès 2002. Pour plus d'informations consulter la revue du conseil général "Tribune de la Sarthe" (page 6 et 7) reçue dans les boîtes aux lettres au mois de novembre. Les personnes concernées peuvent téléphoner au conseil général au 02 43 54 71 32 et demander un imprimé.

Je soussigne GHEASE MIOAR atteste avoir reçu un fauteuil pour handicapés par l'association STANCA St. Ouen en Belin \* Amitié à ce jour 28 Avril 2001. Ce fauteuil est attribué à Mme GHEASE SANDA qui habite à le village STANCA com. Stancuta jud. Brăila - ROMANIA. Si le fauteuil devenait disponil il servirait à une autre personne sur le village STANCA.

le 28 Avril 2001

Pour l'association  
Simonne Goualard  
Signature

STANCA Amitié franco-roumaine  
Mairie de St Ouen en Belin  
t. 02 43 87 46 40  
SIRET 330 753 758  
N° TVA FR 25 330 753 758



## AMICALE DE L'ÉCOLE

### Mesdames Messieurs

Une nouvelle année commence pour l'amicale de l'école Claire Fontaine de Saint Ouen en Belin. Elle a pour but de participer financièrement aux différentes activités récréatives et périscolaires qui devraient être imputées aux parents indépendamment de la coopérative. C'est pour cela que nous organisons tout au long de l'année ces manifestations. Retenez bien ces dates.

**Noël : 15 décembre 2001 avec défilé du Père Noël, spectacle de magie et friandises.**



**Soirée crêpes : 2 mars 2002**

**Soirée dansante : 27 avril 2002**

**Pétanque : 25 mai 2002**

**Fête de l'école : 22 juin 2002**

**Loto : 19 octobre 2002**

**Noël 2002 : à définir**

Nous remercions la mairie pour son appui lors des manifestations ainsi que pour son aide financière :

- une aide exceptionnelle est apportée tous les ans pour la fête de Noël
- une participation à la classe de découverte pour 1/3 du coût total
- une subvention de fonctionnement

### Notre Assemblée Générale a eu lieu le 5 octobre 2001.

Nous remercions les nouveaux parents qui nous ont rejoints pour combler le départ d'anciens membres démissionnaires n'ayant plus pour la plupart d'enfant à l'école.

N'oubliez pas que le bureau est renouvelé tous les ans en Octobre et qu'il est important d'avoir de nouveaux membres pour que l'amicale garde son dynamisme.

Nous comptons toujours sur des coups de mains ponctuels (installation des tables, montage et démontage des stands, ménage de la salle après une manifestation ...) et espérons votre présence à nos manifestations. Que cette année soit une réussite autant que l'année écoulée.

<u>Président d'honneur</u>	: Mr Pannier (Maire)
<u>Présidente</u>	: Mme Lecomte Laurence
<u>Vice-Présidente</u>	: Mme Fevrier Florence
<u>Trésorière</u>	: Mme Bulteau Evelyne
<u>Vice-Trésorière</u>	: Mme Fleurat Claudine
<u>Secrétaire</u>	: Mme Canuet Nathalie
<u>Vice-Secrétaire</u>	: Mme Leboucher Christelle

### Membres de droit et membres

- Mme Facca (délégué départementale de l'éducation nationale)
- les instituteurs de l'école Claire Fontaine
- Mr Brossard Emmanuel, Fleurat Jacqueline, Legeay Magalie, Gaulin Lucien, Rocheron Laurence, Tranchard Florence, Weibel Willy.



## CONSEIL D'ÉCOLE

Cette année, il y a eu 6 candidatures à l'élection des parents au conseil d'école à la rentrée 2001  
**Ont été élus :** Mesdames HUREAU Manuella, COULON Annick, WEIBEL Béatrice, ROCHERON Laurence et Messieurs HATON Franck, TRITZ Frédéric

### LES EFFECTIFS :

A ce jour, l'école Claire Fontaine accueille 148 élèves (150 à la rentrée, 2 départs), répartis en 6 classes;

Petite et Moyenne Section Mme EVRARD Sylvie	22 PS + 5 MS 27
Moyenne et Grande section Mme PUCHE Cécile	16 MS + 10 GS 26
Grande section et CP Mme DARGENT Maud	6 GS + 14 CP 20
CP et Ce1 Mmes THOMMERET Christelle, CORNON Florian	9 CP + 15 Ce1 24
Ce2 et Cm1 Mme CULLERIER Magali	19 Ce2 + Cm1 25
Cm1 et Cm2 Mr BEUVIER Michel "Directeur"	11 Cm1 + 15 Cm2 26

## COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE 2001-2002

### ✓ EXTENSION DE L'ÉCOLE :

Les travaux d'extension débuteront en 2002, pour être terminés à la rentrée 2003.

### ✓ CLASSE DÉCOUVERTE :

Du 4 mars au 14 mars 2002, les CM partiront à FOURAS (Charente-Maritime) avec monsieur BEUVIER.

Nous remercions d'avance la mairie et l'amicale laïque pour leur participation au financement

Coût total : 12 106 euros (79 410 F)

### ✓ CLASSE PAC :

Le projet théâtral se réalise pour le mois de décembre jusqu'à juin avec une comédienne confirmée qui leur apprendra l'expression théâtrale. C'est un bon exercice pour nos enfants au niveau français.

### ✓ CANTINE :

Un second service a été mis en place dont la réservation s'effectue le jeudi pour la semaine suivante : 11 h 45 = petits ; 12 h 30 = grands

### ✓ PISCINE :

Comme chaque année, les enfants de Ce1 et CP vont à la piscine une fois par semaine durant le premier trimestre. Soit 25 enfants au lieu de 32

### ✓ LES AIDES - EDUCATEURS :

Melle PASSE Cindy actuellement en congé maternité, Mr HELLIER David est toujours présent à Claire Fontaine ce qui permet le dédoublement des classes pour certaines activités (sports, arts plastiques, salle BCD)

Prévision rentrée 2002 : 160 enfants

### ✓ INITIATION A L'ANGLAIS :

La langue vivante est devenue une matière obligatoire pour les CM. Cette langue s'étendra aux autres classes dans les années à suivre.

### ✓ ENTRETIEN DES LOCAUX :

Vu l'extension des locaux, l'entretien demande de plus en plus de temps et il serait souhaitable d'en augmenter les heures.

### ✓ RAPPEL :

\* Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement.

\* Les animaux ne sont pas admis dans l'enceinte de l'établissement.

\* Les parents souhaitant dialoguer avec les enseignants doivent prendre rendez-vous par l'intermédiaire du cahier de liaison.

\* Les stationnements aux abords de l'école, ainsi qu'à la sortie du parking côté miroir, sont réglementés, les parents voudront bien s'y soumettre pour la sécurité de tous.

\* Aucun médicament ne peut être administré par les enseignants.

\* Nouveaux horaires d'école de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

### ✓ POUX :

A vos shampoings !!!! Comme d'habitude, ils ont fait, eux aussi la rentrée !!!!

A l'occasion de ce bulletin, tout le conseil d'école vous adresse ses **Meilleurs Vœux** pour 2002.

Les parents d'élèves

Par ailleurs compte tenu des effectifs, le Conseil Municipal a décidé d'instituer un deuxième service.

Cette décision représente un effort financier non négligeable (environ 28 000 F de dépenses annuelles en plus)

Ceci étant dit, nous constatons une nette amélioration de la qualité de l'environnement lors des repas ; les enfants sont plus calmes, moins indisciplinés et le personnel plus disponible.

J'espère que nous aurons le soutien des parents pour maintenir et améliorer ce climat plus serein qui semble s'instaurer au restaurant scolaire.

Le Président du SIVOM, Olivier PANNIER



## CALENDRIER DES FÊTES

### JANVIER

5 Janvier	Les vœux du Maire
18 Janvier	Cinéma
26 Janvier	Audition de musique
27 Janvier	Galette des Sports

### FÉVRIER

2 Février	Loto
8 Février	Cinéma
9 Février	Choucroute
16 Février	Théâtre

### MARS

1 Mars	Cinéma
2 Mars	Soirée crêpes de l'école
8 et 9 Mars	Bourse de puériculture
17 Mars	Thé dansant
23 Mars	Couscous

### AVRIL

10 Avril	Cinéma
21 Avril	Randonnée pédestre
27 Avril	Soirée dansante
28 Avril	Loto

### MAI

5 Mai	Repas des Aînés
8 Mai	Tournoi de foot
17 Mai	Cinéma
18 et 19 Mai	Challenge Régional du Belinois
25 Mai	Concours de boules

### JUIN

21 Juin	Gala danse + Fête de la musique
21 Juin	Inscription à l'accueil périscolaire
22 Juin	Fête de l'école

### JUILLET

7 Juillet	Jeux intervillages Marigné Laillez
14 Juillet	Bric à Brac
22/07 au 09/08	Centre aér et Mini-camps

### SEPTEMBRE

4 Septembre	Inscription à l'accueil périscolaire
22 Septembre	Randonnée pédestre
27 Septembre	Cinéma

### OCTOBRE

4 et 5 Octobre	Bourse de puériculture
19 Octobre	Loto
26 Octobre	Soirée dansante
29 Octobre	Cinéma
31 Octobre	Animation cinéma

### NOVEMBRE

23 Novembre	Couscous
29 Novembre	Cinéma

### DÉCEMBRE

7 et 8 Décembre	Téléthon
14 Décembre	Père Noël
20 Décembre	Cinéma

### Amicale de l'école

### Familles Rurales

### TARIFS SALLE AUDONIENNE ET RESTAURANT SCOLAIRE 2002

L'AUDONIENNE	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Capacité 230 Places						
Salle et Vestiaire	136,84 €	216,10 €	68,42 €	136,84 €	216,10 €	352,16 €
Journée supplémentaire	68,42 €	108,85 €	34,21 €	68,42 €	108,85 €	
Salle pour vin d'honneur	51,32 €	80,03 €	-	51,32 €	80,03 €	-
Cuisine	55,98 €	88,04 €	55,98 €	55,98 €	88,04 €	88,04 €
Couvert ( par personne )	0,62 €	0,96 €	-	-	0,96 €	0,96 €
Chaise + Table ( prix par personne )	-	-	-	-	1,60 €	-
Chaise seule	-	-	-	-	0,80 €	
Caution	500,00 €	800,00 €			800,00 €	800,00 €

Restaurant Scolaire	Résidents de Saint Ouen	Extérieurs à la Commune	Associations Locales	Associations Cantonales	Pour usage Commercial	Pour usage Professionnel
Salle et Vestiaire	90,19 €	Non	45,09 €	Non	Non	Non
Journée supplémentaire	45,09 €	Non	23,33 €	Non	Non	Non
Salle pour vin d'honneur	48,21 €	Non	-	Non	Non	Non

Uniquement si l'Audonienne n'est pas disponible

Cuisine	38,10 €	Non	38,10 €	Non	Non	Non
Couvert par personne	0,62 €	Non	-	Non	Non	Non
Caution	200,00 €	-		-	-	-

## FLEURISSEMENT 2001

La municipalité tient à remercier et à féliciter tous ceux et celles qui cette année ont pris à cœur le fleurissement des maisons, et des fermes pour la joie de tous.

Notre commune dans sa tradition rurale reste très impliquée dans son décor floral, agréable pour tous les randonneurs qui par divers moyens de locomotion la traverse.

Un fleurissement très remarqué par le Jury départemental qui est passé le 17 juillet 2001 malgré un temps très pluvieux, ont appréciés le travail de vous tous.

Un remerciement à nos employés communaux et l'équipe de bénévoles toujours fidèles. Bienvenue aux volontaires amis des fleurs, en espérant que pour 2002, nous puissions décrocher "UNE FLEUR"

Ci-après, la liste des habitations notées par le Jury composé des membres des communes de : Laigné en Belin, Requeil et Yvré le Polin à qui nous adressons aussi nos remerciements.

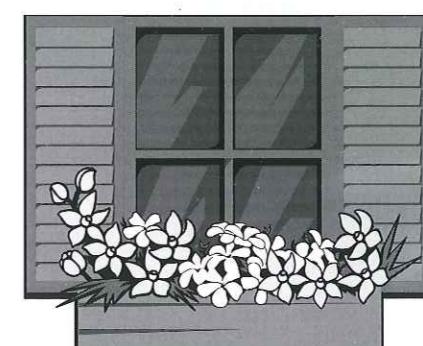
### Maisons avec balcons et jardins -

#### 46 maisons notées

- 1<sup>o</sup> Rouillard A.
- 2 Samson M.
- 3 Chable R.
- 4 Cahoreau K.
- 4 Bizot D.
- 5 Carpentier B.
- 6 Boulard Y.
- 7 Pasquier R.
- 7 Frogé J.
- 8 Frey R
- 8 Corvazier B.
- 9 Trallero

### Maisons où seuls fenêtres et murs peuvent être fleuris - 7 maisons notées

- 1<sup>o</sup> Canuet
- 2 Le Scornet



### Campagne - maisons et fermes 34 notées

- 1<sup>o</sup> Barrier A.
- 2 Langlais A.
- 3 Pousse R.
- 4 Hesnault J.-M.
- 4 Vaupré B.
- 5 Coulon M.
- 6 Gaignon B.
- 6 Penard P.
- 7 Gorget G.

André Rocher, Maire Adjoint

